



## Déclaration finale de la FSU

### Groupe de travail AESH du 4 mai 2021

La journée nationale d'action du 8 avril, où les AESH, ont été très nombreuses et nombreux à s'être mobilisé-es, a permis d'alerter sur la situation subie par ces personnels, méprisés par l'Éducation nationale. Les médias ont largement fait écho à ces actions. Seul le ministre refuse de voir ce qui a été massivement porté par les AESH, avec les personnels à leurs côtés, et remonté lors des audiences auprès des DASEN, des recteurs ou des préfets.

Aucune annonce n'a été faite sur la reprise des discussions, aucun calendrier de concertation n'a été donné dans les instances nationales pouvant laisser croire à la disponibilité du ministère à tenir ses engagements sur l'amélioration des conditions d'emploi et sur une revalorisation salariale des AESH. Le mépris a assez duré!

Aujourd'hui un-e agent-e de l'Éducation nationale sur dix est AESH. Ces agents de la Fonction publique, employé-es sous contrat, sont précarisé-es et malmené-es dans l'exercice quotidien de leurs missions. Ils et elles souffrent d'absence de reconnaissance institutionnelle et leurs conditions de travail ont été considérablement dégradées depuis la création des PIAL. Ce sont les élèves en situation de handicap et tout le service public d'éducation qui en pâtissent.

Les revendications restent les mêmes, et elles le resteront jusqu'à obtenir satisfaction.

Il y a urgence à:

- engager l'augmentation des salaires et garantir la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH;
- recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des notifications.

La FSU, avec la plupart des organisations syndicales, appelle tous les AESH à faire entendre leurs revendications lors d'une nouvelle journée de grève nationale le jeudi 3 juin.

Elle appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à se joindre à cette journée de mobilisation aux côtés des AESH.

Elle invite également les associations de parents à soutenir les exigences portées pour l'amélioration de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.